

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Route Koumameyong-Ovan : le ministre des TP sur le lieu de l'érosion

G.R.M
Libreville/Gabon

LES usagers de la route Koumameyong-Ovan sont enfin rassurés, après le glissement de terrain enregistré dans la nuit du 11 au 12 décembre courant, au village Ebè-Messe à une dizaine de kilomètres du chef-lieu du département de la Mvoung. Hier, instruit par le président de la Transition, le ministre des Travaux publics, Flavien Nzengui Nzoundou, était sur les lieux pour les informer de ce que " le trafic routier est maintenu, non seulement pour les petits véhicules, mais aussi pour les camions transportant les vivres et les carburants ". Momentanément arrêtée, la circulation des grumiers ne reprendra qu'une fois

la déviation achevée. Une entreprise chinoise installée dans la région s'y affine en ce moment pour apporter cette solution palliative.

L'érosion est, à en croire Flavien Nzengui Nzoundou, due aux fortes pluies tombées ces derniers temps, notamment dans la province de l'Ogooué-Ivindo, qui est traversée par la Nationale 4. C'est donc la stagnation des eaux pluviales qui serait à l'origine de cet éboulement ayant failli encore couper Makokou du reste du Gabon.

Si les explications du patron du département des Travaux publics peuvent se comprendre, il y a tout de même lieu de s'interroger sur le pourquoi d'un tel incident sur une voie de communication livrée il y a moins de 10 ans seulement.



L'éboulement survenu sur un tronçon routier vieux d'à peine dix ans suscite bien des questions.

Autres questions : quid de la responsabilité de l'entreprise ou de l'engagement décennal ? Les travaux exécutés à cet endroit l'ont-ils été dans les

règles de l'art ? L'administration et le bureau de contrôle ont-ils assuré correctement leur mission ? Autant d'interrogations

qui méritent des réponses, quand on sait que la route Koumameyong-Ovan (51 km) n'a été livrée qu'en 2014 par la société chinoise Sinohydro.

Le clin d'œil de *lybek*



Pêche artisanale : la Fegapa lance son plan d'action

Jean MADOUMA
Libreville/Gabon

LA Fédération gabonaise des acteurs de la pêche artisanale (Fegapa) a lancé officiellement, lundi dernier, son plan d'action, au Centre de pêche artisanale de Libreville (Capal). En présence des autorités militaires et des partenaires techniques et financiers, le président de cette fédération, Jean de Dieu Mapaga, a rappelé à l'assistance l'énorme potentiel halieutique du Gabon et la place que devraient occuper les nationaux dans son exploitation. " Le Gabon renferme un potentiel halieutique par rapport

au linéaire maritime, allant de la baie de Corisco à la pointe Banda, avec plus de 850 km de côtes. Mais l'activité est majoritairement dominée par les communautés amies étrangères. De cela, la structuration des acteurs en fédération, avec l'engagement des nationaux, est une nécessité de lutter contre la pauvreté, et aussi de l'amélioration des conditions de vie de ces acteurs nationaux par l'augmentation de leurs revenus ", a-t-il indiqué. Le représentant du directeur général du Développement rural, Guy Euloge Gnama, a loué le travail abattu par la Fegapa en vue de fédérer l'ensemble des

acteurs de la pêche artisanale. " Nous nous réjouissons de la mise en place de cette fédération, qui était une attente pour les responsables du pays, dont la sécurité aux frontières devrait être une priorité ", a-t-il souligné. La Fégapa a pour objectifs de défendre les intérêts des acteurs de la pêche artisanale de sa corporation et d'amener ces acteurs à respecter les textes et lois qui régissent la pratique de la pêche artisanale au Gabon. Mais également de veiller à ce que les produits halieutiques soient non seulement disponibles en quantité suffisante, mais aussi accessibles à l'ensemble des populations vivant au Gabon.